

Rallye Mathématique de Poitou-Charentes

épreuve le mardi 18 mars 2014



Le 27 novembre dernier, les documents concernant le Rallye ont été mis sous enveloppe puis remis au Rectorat qui s'est chargé de l'envoi dans les établissements. Tous ces documents et les éléments de solutions sont disponibles sur le site de la Régionale à l'adresse : <http://apmep.poitiers.free.fr/spip.php?article193>

Le thème retenu pour 2014 est donc : « Les puzzles ». La date limite d'inscription est le 13 janvier 2014 et l'épreuve officielle se déroulera le mardi 18 mars 2014 pendant la semaine des mathématiques. La participation financière reste inchangée : 5 euros par classe inscrite. Des nouveautés cette année :

- une épreuve spécifique pour les secondes de lycées professionnels,
- une épreuve « Rallye mathématique » sur le thème des puzzles pour les classes de CM, épreuve qui sera entièrement gérée (correction, palmarès) par les IEN, les enseignants du premier degré et éventuellement ceux du collège du secteur.
- une autre épreuve « **Interm@th en Poitou-Charentes** » qui pourra être utilisée dans le cadre d'une liaison école-collège. Il s'agit de neuf exercices ludiques qui s'adressent aux classes de CM ou 6^{ème}. Cinq des exercices sont communs aux deux épreuves. L'épreuve d'entraînement est aussi disponible sur le site de la Régionale sous la forme d'un fichier texte pour que les équipes puissent facilement en modifier le contenu.

L'équipe du Rallye se réjouit de voir qu'à ce jour 269 classes de collèges, 33 secondes de lycées et 7 secondes de lycées professionnels sont déjà inscrites, soit un total de près de 8000 élèves.

Le 18 mars, n'hésitez pas à solliciter la presse locale pour que cet événement rayonne hors des établissements scolaires.

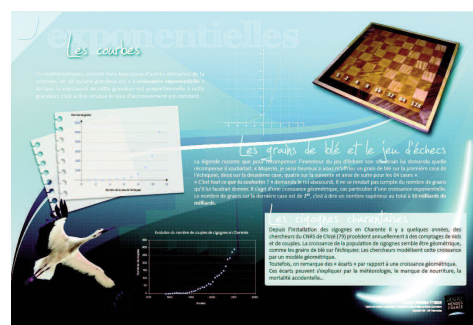
Chantal Gobin

L'exposition "Courbes : les maths en pleine forme" enfin disponible

Dès janvier il sera possible pour les établissements de l'académie de louer la version itinérante de cette exposition, fruit d'un partenariat entre l'IREM de Poitiers, l'Espace Mendès France de Poitiers et la Régionale Poitou-Charentes de l'APMEP. Vous pouvez avoir un aperçu de son contenu en vous rendant sur le site de la régionale à l'adresse

<http://apmep.poitiers.free.fr/spip.php?rubrique23>

Tarif de location : 90 € la semaine. Contact : frederic.deligt@gmail.com



Commission Lycée

Réflexion sur la remédiation

La commission nationale lycée, réunie le 7 décembre 2013, à Paris (avec 6 présents en la capitale et 7 présents en ligne) a lancé une réflexion sur la **remédiation**. Voici son constat et ses propositions :

« On constate que la remédiation a posteriori ne fonctionne pas bien. Certains élèves, parfois inconsciemment en attente de cette aide à venir, ne font plus l'effort attendu en classe.

Une réflexion est engagée sur une autre façon de procéder pour déceler les difficultés des élèves, en amont plutôt qu'en aval.

La commission pourrait créer des outils pour réaliser une évaluation diagnostique à effectuer trois semaines avant l'introduction de nouvelles notions et ainsi pouvoir mettre en œuvre une remédiation ciblée en amont du cours.

Des pistes pour préparer ces outils ont été évoquées :

- Répertorier ce qui existe déjà (EVAPMIB, WIMS, Cahiers d'évaluation, Travaux en didactique des IREM...).
- Définir les contenus de ces tests logiques.
- Produire des exemples de tests diagnostiques sur des chapitres du programme de 2^{nde}, sous forme de QCM qui pourraient se prêter à de l'autoévaluation. »

Le chantier est donc lancé et je pense que l'idée de prévenir plutôt que de guérir est très porteuse. La commission lycée a décidé de lancer l'opération sur le niveau seconde. Pour ma part, je me suis engagé à produire (en comptant sur les savoir-faire de la Régionale de Poitou-Charentes) à propos des notions de Statistiques et Probabilités.

En fait, il s'agit de lister les pré-requis nécessaires, puis créer un QCM permettant de cibler le public ayant besoin de remédiation avant d'aborder les notions en cours.

Si vous pensez que ce projet en vaut la peine (à propos des stat-proba ou AUTRES), et si vous pouvez dégager un peu de votre temps, contactez-moi par courriel à l'adresse suivante : pierre.robin1@ac-poitiers.fr.

L'APMEP ne peut vivre au niveau national que si elle est active au niveau régional. Merci d'avance pour votre future collaboration.

Pierre-Jean ROBIN (lycée Venise Verte Niort)